

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 la ligne
 Réclames..... 1 fr.
 Annonces anglaises..... 1 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:
 LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Lyon et départements limitrophes.....	Trois mois	5 fr.	Six mois	10 fr.	Un an	18 fr.
Autres départements.....		5 fr.		10 fr.	18 fr.	
Etranger et Union postale.....		10 fr.		18 fr.	30 fr.	

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 Quai de l'Hôpital, 18

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VII. SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 6 novembre.

LES INTERPELLATIONS SUR LA TUNISIE

La séance d'hier n'ayant pas suffi pour épuiser le débat sur les affaires tunisiennes, la séance de lundi devra être employée tout entière à le continuer, et, à en juger par le nombre des orateurs, la discussion se prolongera presque certainement dans la séance de mardi.

Demain, c'est M. Naquet qui prendra la parole le premier, puis M. des Roys également auteur d'une interpellation.

Le gouvernement interviendra de nouveau dans le débat. M. Jules Ferry et le général Farre se réservent de répondre à certains des orateurs qui prendront la parole.

On cite comme devant parler du côté de la gauche : MM. Langlois, Le Faure, Lockroy, Ballue et Hémeaux ; du côté de la droite MM. de Mun, Janvier de la Motte, Delafosse et le baron Reille.

Cela fait en tout treize orateurs ; de sorte que si la Chambre ne veut pas — comme cela est probable — prononcer la clôture avant de les avoir tous entendus, il faudra au moins deux séances pour permettre chacun d'eux de monter à la tribune.

Quant à M. Gambetta qui — soit dit entre parenthèses — a suivi assidûment la séance d'hier on ignore encore à quel moment il prendra la parole. Il est certain toutefois, qu'il interviendra dans le débat.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Les bruits relatifs aux difficultés qu'aurait rencontrées M. Gambetta pour la formation de son ministère sont démentis. Tout serait prêt pour une transition immédiate entre l'ancien et le nouveau cabinet.

L'amiral Cloué sera remplacé au ministère de la marine et des colonies par l'amiral Jaurès, ambassadeur de France à Madrid, ou par l'amiral Perron, qui est l'ami de M. Gambetta.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Conformément au règlement de la Chambre des députés qui porte que le président doit habiter le palais législatif, il est vraisemblable que le président résidera au Palais-Bourbon.

M. Brisson a rendu aujourd'hui visite aux ambassadeurs accrédités près le gouvernement de la République française.

LE PROGRAMME DE M. GAMBETTA

Le programme de M. Gambetta porte sur les trois points suivants en ce qui concerne l'armée : le service militaire obligatoire pour tous et réduit à trois ans, l'entretien d'une armée permanente de 600,000 hommes et la création d'une armée coloniale.

LA COMMISSION DE PERMANENCE

Il paraît certain que si la prorogation de la Chambre est votée, comme on pense, du 15 novembre jusqu'au 10 janvier, l'extrême gauche demandera la nomination d'une commission de permanence.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 6 novembre

Le discours de M. Jules Ferry et la presse

Le Temps déclare que M. Jules Ferry a convaincu la Chambre de sa bonne foi et que personne maintenant n'oserait reprendre les odieuses accusations lancées récemment ; s'il a eut tort dit le Temps, de se lancer dans des explications techniques sur des choses militaires, le ministre s'est parfaitement justifié au point de vue de la question financière.

Le Télégraphe admire l'élevation du langage tenu par M. Jules Ferry, mais il reproche au ministère de ne pas avoir dévoilé nettement ses intentions il y a six mois.

Le Paris trouve les explications de M. Jules Ferry insuffisantes, surtout au point de vue financier.

La Marseillaise trouve que M. Ferry a payé d'audace, que la Chambre s'aboudera certainement, mais qu'il sera prorogé en punition de sa complaisance.

Le National approuve la partie du discours de M. Jules Ferry relative aux raisons politiques qui ont décidé la campagne de Tunisie, mais il blâme le ministre d'avoir voulu justifier les actes du général Farre.

La Patrie dit que M. Jules Ferry a subi hier un échec et que maintenant il ne peut plus faire partie du grand ministère.

Le Pays dit que M. Jules Ferry a menti impudemment en réclamant la solidarité de l'ancienne Chambre.

EN AFRIQUE

NOUVELLES DE TUNISIE

Incident à Tripoli

Tunis, 6 novembre. — Les avis de Tripoli confirment que le consul de France, ayant passé récemment devant un poste turc et s'étant retourné par hasard, vit un soldat qui faisait mine de le mettre en joue et qui, du reste, retirait promptement son arme en se voyant surpris.

L'enquête a démontré que le soldat n'avait nullement l'intention de tirer et qu'il n'y avait

là qu'une mauvaise plaisanterie de corps de garde.

Le fêrik (commandant militaire turc) alla dès le lendemain faire des excuses au consul, et l'incident n'a pas eu d'autres suites.

La Compagnie franche

Tunis, 6 novembre. — La compagnie franche qui vient d'être formée pour explorer les environs de Tunis, et qui comprend des soldats français et des soldats tunisiens, donne de bons résultats.

A Kairouan

Tunis, 6 novembre. — Les soumissions des tribus des environs de Kairouan continuent.

DANS LE SUD ORANAIS

Expédition contre les Ahmour

Saïda, 5 novembre. — Les dernières nouvelles disent que les Ahmour se préparent à une résistance générale. Le général Delebecque, en marche sur Moghar, prenait ses dispositions pour attaquer les Ahmour. Ceux-ci sont désignés comme Marocains par le traité de 1845 ; mais par suite de refoulements successifs, ils sont remontés au nord-est, et occupent un territoire dans les ksour-algériens.

Informations

Paris, 6 novembre.

Actes officiels

L'Officiel contient des décrets portant des promotions dans le corps médical et dans l'école d'art décoratif de Limoges.

Il publie également une nouvelle organisation des écoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

M. Louis, chef de cabinet de M. de Choiseul, est nommé sous-directeur de la division du Midi à la direction des affaires commerciales.

La chambre de droit criminel de Dijon est déclarée vacante ; vingt jours sont accordés aux candidats pour produire leurs titres.

L'Officiel contient, en outre, des nominations d'élèves à l'institut national agronomique de Grignon.

Le mouvement administratif

Le mouvement administratif annoncé, paraîtra mardi seulement, au Journal officiel.

Outre les nominations annoncées hier, il comprendra les mutations des sous-préfets de Bourgneuf et de Vitry et deux nominations de conseillers de préfecture à Nice et à Bordeaux.

Le secrétaire général de l'Algérie

M. Couzinet, qui devait être nommé secrétaire général de la Gironde, suivra M. Constans en Algérie comme secrétaire général du gouverneur.

M. Constans à l'Élysée

M. Constans a été reçu dans la journée par le

président de la République ; il a eu avec lui une longue conversation.

A la cour de cassation

A l'issue de son audience solennelle, la cour de cassation a procédé, suivant le vœu de la loi, à l'élection de ceux de ses membres qui siègeront au tribunal des conflits, pendant la nouvelle session triennale qui vient de s'ouvrir.

Les trois magistrats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages sont MM. les conseillers Luc Corbarieu, Merville et Demangeat. Ces magistrats remplaceront, au tribunal des conflits, MM. les conseillers Barbier, Paul Pont et Almeras-Labour, qui avaient fait connaître leur désir de ne pas être réélus.

Au conseil municipal de Paris

On annonce que les conseillers municipaux de Paris élus députés : MM. Delattre, de Heredia, de Lanessan, Tony Révillon, Jules Roche, donneront leur démission le 28 novembre, aussitôt après la lecture du décret du conseil municipal de Paris sur le corps sénatorial de la Seine.

Le préfet de la Seine convoquera les électeurs des quartiers de la Villette, des Ternes, de la Montagne du Gros Caillou, de Bercy, en temps utile, afin que les nouveaux représentants de ces quartiers puissent prendre part, comme conseillers généraux, à l'élection sénatoriale du 8 janvier.

Election législative en Cochinchine

C'est seulement aujourd'hui dimanche qu'a lieu l'élection législative dans notre colonie de Cochinchine. Ce retard provient de la nécessité où l'on s'est trouvé d'établir des listes électorales.

Notre colonie ne possédant pas jusqu'à présent de représentant au sein des Chambres françaises, ces listes n'existaient pas et leur confection a donné lieu à un travail très considérable. Deux candidats sont en présence : M. Vieannot, avocat, et M. Blancsube, maire de Saïgon.

La maladie de M. Bonnet-Duverdier

Une dépêche de Jersey dit que M. Bonnet-Duverdier, député du Rhône, qui a été frappé d'un moment d'une attaque d'apoplexie, est dans un état désespéré.

Petites Nouvelles

A l'occasion du congrès géographique international qui vient de se tenir à Venise, M. le ministre de l'instruction publique a décoré le professeur d'officier de l'instruction publique ou d'officier de mérite à quelques-uns des savants qui y ont pris part.

Au nombre des nouveaux officiers d'Académie figure S. M. Norodom I^{er}, roi du Cambodge.

Le père Didon a définitivement quitté le port de Corbara en Corse, où il avait été, comme on sait, faire une retraite forcée à la suite de certains discours prononcés à l'église de la Trinité.

Le père Didon qui est rentré à Paris s'occupe d'un grand ouvrage sur le Christ.

LA QUESTION DES LOTERIES

A propos de la loterie algérienne, le journal l'Architecte émet une idée assez ingénieuse.

Notre confrère demande pourquoi le prix d'un billet de loterie, au lieu d'être à jamais perdu pour l'acheteur, ne serait pas remboursé

FRUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 108

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

DEUXIÈME PARTIE

LE SECRET DES CHAMPODOCE

Ce retard, certes, avait servi M. de Puymandour, puisqu'il lui avait donné le temps d'arracher le consentement de Mlle Marie, mais d'un autre côté il le préoccupait. Était-il donc survenu quelque anicroche ?

Il allait d'un bon pas, en dépit de la chaleur encore très forte, bien que le jour fût sur son déclin, malgré son embonpoint aussi, qui lui rendait la marche pénible, lorsque, en arrivant à la porte de Perron, il aperçut Dauman, en grande conversation avec la fille de la mère Rouleau.

C'était, pour M. de Puymandour, une occasion de s'arrêter. Préparant, sans en rien dire, sa candidature à la Chambre, il faisait de la popularité et ne manquait jamais d'adresser la parole aux gens qu'il rencontrait quand il leur savait une certaine influence. Or, Dauman, bien que décrié, était un très actif et très remuant agent d'élections.

— Bonjour, Président, lui cria-t-il ; quoi de neuf ?

Maitre Dauman s'était incliné jusqu'à terre.

— Une bien fâcheuse nouvelle, monsieur le comte, répondit-il : on dit M. le duc de Champdoce bien malade.

— Le duc !... Est-ce croyable ?

— C'est la jeune fille que voici qui vient de me l'apprendre, monsieur le comte. N'est-ce pas, François ?

La fille de la mère Rouleau ne devint pas plus rouge qu'à l'ordinaire, c'était impossible, mais elle fit sa plus belle révérence et répondit :

— On m'a conté comme cela, au château, qu'il ne s'en relèverait pas.

Et qu'a-t-il ?

— On ne me l'a pas dit.

M. de Puymandour semblait atterré.

— Un homme si robuste, murmura-t-il, et qui se portait comme un arbre, quand je l'ai quitté l'autre soir.

— Voilà ce que c'est que de nous, observa philosophiquement Dauman, on ne sait ni qui vit ni qui meurt. On se croit bien assuré...

— Adieu, président, interrompit M. de Puymandour, je cours demander des renseignements plus précis.

Il se mit à courir, en effet, ce dont on ne peut guère crû capable, mais l'inquiétude le fouettait.

Dans la cour, tous les gens du château, réunis en groupes, causaient.

Dès que parut M. de Puymandour, l'un d'eux se détacha et s'avança à sa rencontre. C'était Jean, le domestique de confiance du duc.

— Eh bien !... lui cria M. de Puymandour.

— Ah !... monsieur, quel malheur ! mon pauvre maître

— Serait-il donc mort ?

— Hélas !... il n'en vaut guère mieux.

Le digne M. de Puymandour tremblait comme une feuille au vent.

— Mais, qu'est-ce, enfin, insista-t-il, comment cela lui a-t-il pris ?

— Oh ! comme la foudre, répondit Jean non sans une hésitation visible. C'était avant-hier, vers cette heure, monsieur le duc se trouvait seul avec M. Nor-

bert dans la grande salle. Tout à coup, nous entendons des cris, oh ! mais des cris effrayants...

— C'était M. de Champdoce ?

— C'était M. Norbert, monsieur, qui appelait au secours. Nous accourons. Que voyons nous ? Monsieur le duc à terre, sans le souffle, la figure gonflée et noire...

— Il venait d'être frappé d'une attaque...

— Pas précisément. Le médecin a dit que c'était... attendez donc, un empêchement...

— Vous voulez dire un épanchement... au cerveau.

— Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que s'il n'est pas mort sur le coup, cela tient à ce que sa tête a heurté l'angle d'un meuble, et que le sang a jailli naturellement. Comme de juste, nous l'avons porté sur son lit. Il râlait, alors, il se débattait, ses yeux étaient si bien retournés, qu'on n'en voyait plus que le blanc.

— Et pas de médecin ! murmura M. de Puymandour.

— On était allé en quérir un. Mais en attendant, nous avions Méchinot, notre berger, qui est autant dire vétérinaire, et qui s'y connaît aussi pour les chrétiens. Il a saigné monsieur le duc aux pieds et il lui a mis des ventouses. Le docteur, en arrivant, a tout approuvé.

— Et maintenant ?

— A cette heure, on ne peut pas dire que monsieur le duc soit mort, puisqu'il bouge encore... mais on ne peut pas dire non plus qu'il soit vivant, puisqu'il ne voit ni n'entend rien...

M. de Puymandour faisait d'honorables efforts pour dominer son émotion.

— Quand on n'est pas foudroyé, objectait-il, on se remet.

Le vieux valet hochait tristement la tête.

— Autant qu'il ne se remette pas, répondit-il d'un ton funèbre, le docteur prétend que s'il en revient,

il restera, sauf le respect que je lui dois, imbécile.

— Affreux !... oui, c'est affreux ! Un homme si remarquable ! Je ne vous demande pas de me conduire près de lui, non, sa vue me causerait une trop pénible impression, mais si je pouvais voir M. Norbert...

Jean eut comme un geste d'effroi.

— Y pensez vous !... monsieur, dit-il.

— J'étais l'ami de son père... le très intime... et si quelques consolations pouvaient adoucir l'absence de son chagrin...

— Impossible ! interrompit le domestique d'un air farouche. M. Norbert est près de son père ; il ne quitte pas d'une minute, et il a défendu qu'on l'appelle pour quelque affaire que ce fût... mais il faut que je le rejoigne, nous attendons deux grands médecins de Poitiers...

— Je me retire, alors... J'enverrai prendre de nouvelles ce soir.

M. de Puymandour se retira en effet, mais lentement, affaissé sous le poids de ses sombres réflexions.

Le ton de ce domestique, son attitude, ses regards avaient été si singuliers, qu'il en demeurait préoccupé.

Lui avait-il bien dit toute la vérité ? Cette étrange attaque n'avait-elle pas quelque raison qu'on se forçait de cacher ? Pourquoi Norbert refusait-ils ainsi de recevoir ceux qui venaient le visiter ? Il semblait flatter quelque mystère.

Ce qui le frappait surtout, c'est que Norbert se trouvait seul avec son père lors de l'accident.

L'esprit encore tout plein des résistances de sa fille, il en arrivait à conclure que le duc avait trouvé chez son fils des répugnances pareilles, qu'il avait voulu les vaincre de haute lutte, qu'une scène violente s'en était suivie, et que le terrible événement avait été foudroyé au milieu d'un accès de colère.

sable dans un délai déterminé, tout comme celui des coupons commerciaux ou des obligations d'un emprunt.

Il suffirait, en effet, pour cela, de reconstituer le capital au moyen d'un prélèvement fait sur le produit de la loterie et placé à intérêts composés.

De la sorte, tout acheteur de billets deviendrait un porteur dont le titre conserverait sa valeur indépendamment des chances de gain au tirage, ce qui assurerait aux billets un écoulement facile et rapide, tout en moralisant le principe même de la loterie, au point de permettre à l'Etat de la rétablir à titre permanent et dans un but de prévoyance nationale.

Avec le système qui consiste à attendre qu'une catastrophe se soit produite pour organiser la loterie destinée à en atténuer les effets, il est impossible que les secours arrivent jamais en temps utile. Tandis que, en établissant une loterie permanente à raison de un million de billets par mois, on aurait constamment en réserve une grosse somme immédiatement applicable aux désastres publics ou privés dignes d'intérêt.

Il n'est pas même nécessaire, pour réaliser ce plan, de rien changer à la loi actuelle, car elle laisse à l'Etat la faculté d'autoriser les loteries dans un but déterminé.

Etranger

Italie

Troubles en Calabre

Rome, 6 novembre. — Les manifestations publiques se répètent à Reggio de Calabre, à propos d'une nouvelle taxe inventée par l'autorité municipale. Dimanche dernier plus de 10,000 personnes se rendirent à la préfecture, où des délégués parlementaient avec l'autorité. Pendant ce temps la foule, excitée, ayant beaucoup crié : « A bas la municipalité ! » se rendit à la mairie dans l'intention d'y brûler les rôles de la taxe; elle en fut empêchée par la troupe qui occupa la mairie. Trois sommations furent faites sans résultat; à la sonnerie du clairon, les manifestants répondirent : « A bas l'impôt ! à bas la municipalité ! » La foule se dissipa cependant mais de nouvelles manifestations sont probables.

Allemagne

L'armée allemande

Berlin, 6 novembre. — Il résulte d'un rapport adressé au Conseil fédéral sur le chiffre de l'effectif de l'armée allemande pendant l'année budgétaire de 1882 à 1883, que cette armée compte 18,134 officiers, dont 14,05 Prussiens, 1,37 Saxons, 773 Wurtembergeois et 2,218 Bavaurois; 51,541 sous-officiers, dont 39,581 Prussiens, 3,283 Saxons, 2,841 Wurtembergeois et 6,366 Bavaurois, et 427,274 caporaux et soldats, dont 330,629 Prussiens, 27,606 Saxons, 18,515 Wurtembergeois et 63,224 Bavaurois.

Autriche

Le roi Alphonse XII à Vienne

Vienne, 6 novembre. — D'après plusieurs journaux viennois, on s'attend, dans les premiers de la cour, à une visite du roi Alphonse et de la reine Marie-Christine; cette visite aurait lieu au mois de janvier et serait l'occasion de grandes fêtes.

L'état de siège en Dalmatie

Les journaux italiens de Trieste disent qu'en présence du refus persistant des jeunes gens d'accepter le service de la Landwehr, la proclamation de l'état de siège dans différents districts de Cattaro et de la Dalmatie est imminente.

Angleterre

Manifestation à Malte

Londres, 6 novembre. — Dans un meeting qui a eu lieu à la Pieriana et auquel assistaient plus de 7,000 Maltais, on a vivement protesté contre les procédés injustes du gouvernement local qui veut imposer la langue anglaise aux Italiens. Il y a eu de grands troubles qui ont nécessité l'intervention de la police. Plusieurs arrestations ont été faites, et un certain nombre d'agents de la force publique ont été blessés.

Les Maltais se sont ensuite répandus partout en criant : « Vive l'Italie ! vive la langue italienne ! » Le lendemain, tous les murs de la ville étaient couverts d'affiches portant en caractères énormes : « Vive l'Italie ! Vive la langue italienne ; à bas les sauvages de l'Europe ! »

Un nombre des personnes arrêtées se trouve le rédacteur de la *Federations*. On dit qu'une pétition signée par plus de 15,000 Maltais sera envoyée à la reine d'Angleterre.

Ainsi, l'intérêt et la passion aiguës la pénétration de M. de Paymandour, il arrivait presque à la vérité.

— Si cela est, pensait-il, que M. de Champdoce meure ou qu'il reste idiot, Norbert rompra nos projets d'alliance.

Cette possibilité l'épouvantait si fort, qu'il croyait déjà s'entendre signifier la rupture. Que ferait il alors ?

Un seul moyen s'offrait de conjurer le ridicule : marier sans délai Mlle Marie à M. de Croiseois, qui était encore un parti brillant et honorable, il le savait bien, quoi qu'il eût dit...

Une voix qui éclata à son oreille l'arracha en sursaut à ses réflexions.

C'était la voix de Dauman que le hasard ramenait encore sur son chemin.

— La petite avait elle raison, monsieur le comte ? demanda le « Président. »

— Hélas ! oui. Mon pauvre ami de Champdoce est au plus mal : ces épanchements au cerveau ne pardonnent pas.

— Ainsi, c'est bien une attaque qui...
— Oui, Président, oui.

Maitre Dauman eut un geste désolé.

— Et M. Norbert ? interrogeait il. Monsieur le comte lui a sans doute parlé ?

— Non. Ce malheureux jeune homme est au désespoir.

— Dame !... On conçoit cela, fit hypocritement le « Président. » C'est un grand malheur !... Bien votre serviteur, monsieur le comte.

Mais M. de Paymandour maudissait Norbert bien plus qu'il ne le plaignait. Que n'eût il pas donné pour savoir ce qu'il faisait en ce moment... ce qu'il pensait, surtout !

Norbert était alors penché sur le lit de son père agonisant, et, la sueur au front, le cœur serré par

L'AGITATION IRLANDAISE

Londres, 6 novembre. — Une dépêche de Limerick, publiée par le *Standard*, mande que jeudi tous les constables de la ville avaient déposé le bâton, signe distinctif de leurs fonctions, et portaient au côté, en sus de leur sabre-baïonnette, un revolver chargé. Le bruit a couru que l'ordre de porter le revolver avait été expédié mercredi du château de Dublin.

Le même journal annonce qu'un transport arrivé jeudi à Queenstown y a débarqué 560 hommes du 60^e régiment et de la rifle, brigade destinée à renforcer les garnisons irlandaises.

— Les ramifications provinciales de la *Land League* des femmes se plaignent de ce que leurs meetings sont interdits, tandis que l'association centrale à Dublin peut tenir ses réunions sans être molestée.

L'autorité ayant allégué, en réponse à ces plaintes, que la dernière réunion de la *Land League* avait été tenue par surprise, miss Anna Parnell a fait annoncer publiquement par mercredi matin un meeting qui n'a pas été empêché par la police, et auquel a assisté miss Hélène Taylor, de Londres.

Dans cette réunion on a décidé la création d'une Association destinée à venir en aide aux prisonniers politiques et à leurs familles.

Miss Taylor, qui a beaucoup voyagé, a dit que nulle part, si ce n'est en Turquie, elle n'a vu un pouvoir aussi arbitraire que celui que le cabinet anglais exerce actuellement en Irlande. Miss Taylor a été élue présidente de la nouvelle Société de secours aux prisonniers politiques.

Le *Standard* dit également qu'on a constaté que les chefs de la *Land League* avaient changé de tactique et font inviter les fermiers à présenter leurs requêtes à la commission du *Land Act* en nombre si considérable que ladite commission en fut débordée.

Le tribunal a été averti que les dispositions soient prises pour présenter 10,000 demandes des seals comtés de Clare et de Limerick.

La Catastrophe de Pauillac

Les journaux de Bordeaux nous apportent aujourd'hui des détails circonstanciés sur cette catastrophe qui, nos lecteurs le savent, a coûté la vie à trois malheureux marins, en face de Pauillac. Voici les renseignements donnés par ces journaux :

Dimanche dernier, le navire *Prosper-Corue*, de Dieppe, arrivait en rade de Pauillac, venant de Terre-Neuve, après une rude traversée. Le capitaine, M. Augais, était mort en mer, le 26 octobre; mais il avait exprimé le désir d'être enterré à l'arrivée du navire à Pauillac.

L'équipage, respectueux des dernières volontés de son chef, garda le cadavre pendant cinq jours entiers, et le second du navire, arrivé à Pauillac, fit les démarches nécessaires pour accomplir l'inhumation.

A cinq heures du soir, le corps du capitaine fut mis à bord de l'embarcation. L'équipage tout entier, moins deux marins laissés à la garde du navire, prit place dans l'embarcation. Le second du navire était à la tête de l'expédition, qui se composait de 15 personnes en tout.

On arriva à terre sans encombre et l'enterrement se fit au cimetière de Pauillac, au milieu d'un grand concours de population, car bon nombre de marins de Pauillac, s'étaient joints à l'équipage du navire pour accompagner le corps de ce capitaine, mort à la mer, à sa dernière demeure.

Il faisait nuit quand sonna l'heure de retourner à bord. Les quinze hommes du *Prosper-Corue*, accompagnés du pilote Chanioleau, prirent place de nouveau dans l'embarcation qui devait les ramener au navire.

Cette embarcation, trop petite, était tellement chargée, que deux hommes seulement purent se mettre aux avirons.

Bientôt, les gens qui étaient à terre perdirent de vue le canot, car l'obscurité était à peu près complète. L'embarcation était arrivée approximativement à la hauteur du chenal nord du Lazaret, quand on entendit de terre de grands cris de détresse : le canot de ces malheureux marins avait embarqué les lames par suite du clapotement qui se produisait près du navire, et il sombrait, entraînant avec lui les infortunés.

Parmi ceux-ci, le pilote Chanioleau, conservant son sang-froid, et sans doute connaissant mieux l'endroit où il se trouvait, se débarrassa de ses habits et parvint à gagner la terre à la nage. Quatre marins au nombre desquels était le second du navire, M. Sauton, se cramponnèrent à l'épave de l'embarcation chavirée. Ils furent poussés à terre par le flot et jetés sur les vases du bord, où ils s'enfoncèrent jusqu'à la ceinture. Ils ne pouvaient espérer se tirer eux-mêmes de ces vases mouvantes, et la mer commençait à monter.

Heureusement, les deux braves douaniers du poste du

Lazaret accoururent à leur secours; ils parvinrent à retirer deux de ces malheureux et à les ramener à bord, où des soins intelligents leur sauvèrent la vie. Ils sont aujourd'hui hors de danger. Quant aux deux autres, rejoints sur les vases, ils étaient morts de froid quand on parvint à les retirer. Le malheureux second du navire était un de ceux-là.

Les onze autres marins qui montaient l'embarcation ont péri dans les flots, et leurs corps n'ont pas encore été retrouvés, malgré toutes les recherches.

Dès qu'on entendit à Pauillac le cri d'alarme des naufragés, tous les moyens de sauvetage furent mis en œuvre : gondoles, embarcations s'élançèrent à la recherche des malheureux, mais la nuit rendit tous les secours inutiles et l'on ne put arracher à la mort que les trois marins dont nous avons parlé plus haut.

Voici les noms des seize naufragés avec l'indication du sort de chacun d'eux :

Chanioleau, pilote; Duhornoy, matelot; Debonne, matelot, sauvés.
Sauton, 2^e capitaine; A. Heurteaux, matelot, morts en arrivant à terre.
Roussel, Deirance, B. Heurteaux, Pareix, Lefèvre, Deltain, Villédieu, Leroy, Lancel, B. Duhornoy, matelots, disparus.
Daman, mousse, disparu.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Nouvelles militaires

Saint-Etienne, 6 novembre. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les officiers de la réserve et de l'armée territoriale ont offert hier soir un punch à MM. les généraux et officiers de la nouvelle garnison de Saint-Etienne.

Le cercle des officiers avait été, pour la circonstance, décoré avec beaucoup de goût, les fleurs rares étaient prodiguées et, grâce au bienveillant concours de la musique du 102^e territorial, la fête avait un charme exquis de patriotique sympathie.

En réponse au toast porté par M. Kaps, chef de bataillon du 102^e territorial à MM. les généraux et officiers de la garnison, M. le général Février a bu à l'union de l'armée territoriale et de l'armée active, puis, faisant une délicate allusion aux bataillons de nos nouveaux régiments, les 16^e et 88^e de ligne qui sont en Afrique, M. le général Février a terminé en disant :

« Il ne faut pas oublier les camarades qui sont en train de planter le drapeau français sur les casbahs de la Régence de Tunis et du Sud Oranais. »

Des applaudissements unanimes ont accueilli ce langage si patriotique et surtout si Français.

Et malgré nous, nous le comparons aux paroles virulentes et anti-nationales dont retentissent les échos des meetings, soi-disant populaires, dont on assourdit nos oreilles.

Un nouveau meeting

En fait de meeting, Saint-Etienne n'aura pas à se plaindre. Deux ne suffisaient pas, car on nous en annonce un troisième pour mardi, 8 courant, toujours salle du Cirque.

De hautes sommités intrançigables de Paris nous feront l'honneur de nous éclairer au sujet des affaires tunisiennes. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que M. de Billing, celui qui a découvert la petite bête et tant d'autres choses sur ladite question tunisienne, prendra la parole, ainsi que MM. Alphonse Humbert et Paul Leconte.

Accident

Ce matin, vers 10 heures, on a trouvé le nommé Ferry, graveur, âgé de 60 ans, étendu sans vie sur le plancher de la chambre qu'il occupait, rue Valbenoite, 23.

Transporté à l'hôpital, il a été examiné par l'interne de service qui a déclaré avoir peu d'espoir de le sauver.

La cause est purement accidentelle.

ISÈRE

Procès de presse

Grenoble, 6 novembre. — Notre confrère, le *Réveil du Dauphiné*, est poursuivi en diffamation par l'abbé Dagonne, député des Côtes-du-Nord.

L'affaire viendra devant le tribunal correctionnel de notre ville, le 15 décembre prochain.

Le fameux abbé fait assigner tous les membres du conseil d'administration du journal.

Tentative de suicide

La nommée Claudine Ferret, âgée de 18 ans, bonne de café chez M. Jessy, rue Créquy, a essayé hier soir, vers 6 heures de mettre fin à ses jours en

fondant lorsqu'il avait vu reparaître Norbert. Avec quelles intentions revenait-il ?

Enfin, appelé par ses occupations près des bâtiments, il avait vu Norbert lancer dans la cour un verre dont le contenu s'était répandu sur le sol.

Toutes ces circonstances réunies en faisaient paraître au vieux domestique, si graves, si formellement accusatrices que, dès que le duc fut déposé dans son lit, il descendit à la salle commune, persuadé qu'il y trouverait quelque indice.

La bouteille contenant le vin du duc, était encore sur la table, aux trois quarts vide. Comment expliquer ce fait ?

Avec une grande circonscription, il versa dans le creux de sa main quelques gouttes, qu'il dégusta et rejeta aussitôt. Le vin conservait tout son bouquet et ne donnait aucun arrière-goût.

N'importe. Obéissant à l'inspiration de son dévouement, Jean s'empara de la bouteille, et, sûr de ne pas être observé, la porta dans sa chambre où il la cacha.

Cette précaution prise, il courut recommander à Méchinot de ne pas quitter le duc une minute, jus qu'à l'arrivée du médecin, et, sous le premier prétexte qui vint à l'esprit, il sortit pour se mettre à la recherche de Norbert.

Deux heures durant, il battit en tous sens les environs : en vain.

Découragé, il regagna le château par le sentier de Bivron, quand, à la lisière du bois, sur le rochers d'un fossé, il crut distinguer une forme humaine.

Il s'avança... C'était Norbert qui était étendu là. Le malheureux... L'instinct, cette mémoire tenace de la chair, qui dans les tourments de l'âme se substitue à la volonté, l'avait conduit, après une course insensée, à cette place où il avait aperçu Diane pour la première fois, à ce sentier où il avait été remué par les plus puissantes émotions, où il

se précipitant dans l'Isère, près du vieux pont à pierre.

Un jeune homme, qui a refusé de faire connaître son nom, l'a retiré de l'eau saine et sauve.

Une lettre de reproches adressés par ses parents à cette jeune fille serait la cause de cet acte de désespoir.

Vol qualifié

Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans les caves de M. Millon, gérant du *Réveil du Dauphiné*, et de Mme Liobard, rentière, rue St-André, 8, en fracturant les portes.

Ils ont soustrait une certaine quantité de vin qu'ils ont pu emporter.

La police est à la recherche de ces individus.

Grève des ouvriers charpentiers de Lyon

Les ouvriers charpentiers de notre ville vont ouvrir une souscription pour venir en aide à ceux de Lyon, qui sont en grève depuis quelques jours.

Théâtre de Grenoble

Mardi prochain, jour de la représentation donnée par Mlle Agar, on jouera le *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, et *Iphigénie en Aulide*, de Racine.

Le meeting de Vienne

Vienne, 6 novembre. — Notre ville a eu son meeting aujourd'hui, à 2 heures du soir, salle du Théâtre.

L'assemblée était nombreuse; divers orateurs ont été entendus et plus ou moins bien écoutés. Il y a eu par conséquent quelques orages, mais pas de tempête.

On nous a répété les discours prononcés à Lyon, et la même résolution blâmant la guerre tunisienne a été votée.

Bref, un moment d'agitation qui se calmera vite. Une quête a été faite au profit des grévistes de Villefranche; elle a produit 14 francs.

MEETING A L'ALCAZAR

Malgré le tapage fait autour du meeting tenu hier à l'Alcazar, la foule avait répondu en grand nombre à l'appel qui lui avait été fait. L'assemblée n'était pas pure de tout alliage, et bon nombre de réactionnaires, attirés par la curiosité, avaient apporté leur pièce de dix sous au comité de l'Alliance en détresse.

On procéda à la nomination du bureau; de nombreuses voix réclamèrent Tony Loup, qui, après avoir un instant décliné cet honneur, finit, en bon serviteur, par se rendre au désir du peuple souverain.

Les citoyens Garnier et Cotte sont nommés assesseurs et le grand électeur Albert, secrétaire.

Les citoyens Daverdier et Duportal, *arcades*, ont été élus deux têtes dans le même *bonnet*, sont acclamés présidents d'honneur.

Sur l'estrade, nous remarquons MM. de Billing, Humbert, Leconte, Portalis et son fidèle Girard.

Le premier orateur inscrit est le citoyen Trousselier, un comparse. Avec un fort accent méridional, il s'élève contre les excentricités des orateurs du meeting du dernier dimanche et fait un charge à fond de train contre les socialistes révolutionnaires. Il tape dans ses mains, frappe sur la haute trade, et ses paroles ampoulées excitent le rire d'une bonne partie de l'assistance.

Ceux qui prêchent la violence, dit-il, sont des syncopantes, des fourbes et des hypocrites. La question sociale a été exploitée par les courtisans du peuple. Ces gens cherchent à effrayer la nation par leurs théories insensées et il ne faut pas oublier que c'est en s'appuyant sur la peur inspirée par ces idées que les réactionnaires ont toujours triomphé.

Les assistants écoutent l'orateur avec indifférence mais l'attention se réveille quand M. de Billing paraît à la tribune.

Ce n'est pas sans un sentiment de mépris mélangé d'une certaine pitié que l'on voit cet ancien diplomate, jouer le triste rôle auquel il s'est condamné, mais sa conduite a déjà été assez flétrie pour que nous ne nous appesantissions pas davantage sur ce sujet.

Le front proéminent, les yeux vifs, le visage pâle entouré d'une barbe noire, M. de Billing, ne manque pas d'un certain talent oratoire.

Il n'est dit-il, ni orateur ni politicien, il a passé 25 ans au service de son pays, et il réclame l'indulgence de l'auditoire à un double titre, parce que son père était Alsacien et sa mère Lyonnaise.

Il est indépendant, et a donné sa démission pour pouvoir dire toute la vérité sur les affaires de Tunisie, car il ne faut pas s'en rapporter aux déclarations du gouvernement, M. Jules Ferry ayant élevé le

avait goûté les plus grandes, les seules félicités de sa vie.

Le digne serviteur se baissa vers son jeune maître et, reconnaissant qu'il était comme privé de sensibilité, il lui secoua rudement le bras.

A cette étreinte, Norbert se releva d'un bond et poussa un cri.

Il lui avait semblé ressentir comme une brûlure atroce là où il avait été touché, et que cette main qui s'abaissait sur lui était celle de la justice, humaine ou divine, prenant possession de sa personne.

Jean devina, plutôt qu'il ne vit, ce mouvement d'un indicible effroi.

— C'est moi !... monsieur, prononça-t-il.

— Ah ! oui, en effet... Que veux-tu ?

— Je vous cherchais, monsieur, pour vous faire jurer de rentrer à Champdoce.

Norbert recula d'un pas.

— Rentrer au château !... fit-il d'une voix rauque, non !... pas maintenant.

— Il le faut cependant, monsieur, votre absence paraîtrait inconcevable, elle ferait réfléchir, chercher... et qui sait !... Votre place est près du lit de votre père.

— Jamais !... non... jamais !...

Il disait cela, mais il ne bougeait pas. Jean, alors, passa son bras sous le sien, et l'entraîna.

Il se laissait conduire, n'opposant nulle résistance à cette sorte de violence qui lui était faite. Il trébuchait comme un homme ivre, buttant à tous les cailloux; il serait tombé s'il n'eût été soutenu. Après une scène qui avait exalté ses nerfs jusqu'à un degré insoutenable, la réaction était venue, et tous les ressorts se brisaient en lui.

Toujours au bras de Jean, il traversa la cour du château et gravit l'escalier.

(A suivre)

songe à la hauteur d'une institution gouverne-
mentale.
M. de Billing refait alors l'histoire de la ques-
tion tunisienne déjà brûlante à l'époque du minis-
tre Decaze, alors que ce dernier faisait voter une
loi de 600 d'intérêt pour le chemin de fer de
Tunis à Guelma à Tunis, acte inqualifiable et con-
traire à toutes les lois. C'est ce ministre que Bis-
son traitait d'agent de change politique, qui le
premier a engagé la France dans cette affaire.
L'expédition a eu pour but de soutenir les intérêts
français de trois Compagnies bien connues, Bône-
Guelma, Batignolles et la Marseillaise. C'est pour
cela que la France dépense son or et son sang
pour que 60,000 mètres de famille se demandent à
ceux heures, si leurs fils meurent de la fièvre typhoïde
sur les plages inhospitalières de l'Afrique.
L'orateur dit que le bey de Tunis et les généraux
français ont tout fait pour aplanir le différend. Il
rappelle le voyage de M. Léon Renault à Tunis, pour
obtenir du bey le privilège de la création d'une ban-
que d'Etat. C'est du refus du bey de consentir à un
acte qui violait les droits des autres nations qu'est
née la guerre.
La responsabilité des faits ne peut être imputée à
M. Gambetta, qui plusieurs fois a dit à l'orateur,
que cette expédition était une pitoyable rentrée en
scène pour la République. Toujours, d'après M.
Gambetta, la situation survenue entre la France et
l'Italie est déplorable et son désir a toujours été de
chercher une solution capable de satisfaire les deux
peuples qui doivent être frères.
A ce propos, M. de Billing raconte que le fameux
journal *el Mostakel* n'était pas soutenu par l'argent
italien, mais bien par celui de l'ancien vice-roi d'E-
gypte, chassé de son trône par l'influence française
et desiré de se venger.
Les grands coupables sont M. Barthélemy Saint-
Hilaire qu'il prévoit devoir être le bouc émissaire, et
M. Roustan qui a dit lui-même à Paris ces impru-
dentes paroles, que nous allons faire une guerre
d'affaires.
Les Kroumirs n'ont été qu'un prétexte. De tout
temps, les tribus à cheval sur la frontière, se sont
livrées à des déprédations réciproques qui n'excé-
daient pas par an 150,000 fr. à l'avantage, tantôt des
uns, tantôt des autres.
Dans son discours d'hier à la tribune, M. Jules
Ferry a soutenu que la Tunisie était un foyer de fa-
natisme, dangereux pour notre colonie africaine,
ce qui est faux, ce foyer existe en Tripolitaine et dans
la Cyrénaïque et les auteurs des insurrections sont
des émissaires allemands.
Nos gouvernants sont d'autant plus coupables
qu'ils nous ont engagé dans cette aventure, et ont
désorganisé notre armée alors que la Prusse aug-
mentait de 150,000 hommes son effectif. Il coulait en
disant que la seule solution de la question est de
nous retirer peu à peu de la Tunisie et d'imiter le
cas exemple que nous a donné l'Angleterre dans
l'Afghanistan. Il faut veiller à ce que l'expédition
tunisienne ne devienne pas pour nous une nouvelle
expédition du Mexique.
M. Bessières, conseiller municipal, demande
quelques explications à M. de Billing. Il a laissé
entendre que nos frontières étaient ouvertes et que
la France courait de grands dangers de la part
d'une nation ennemie. Il le prie de vouloir bien
préciser les faits.
M. de Billing répond en termes fort vagues, de
façon à laisser croire que les assertions avancées
par lui ne reposent pas sur des bases bien solides.
Le rédacteur de *l'Intransigeant*, Alphonse Hum-
bert, lui succède à la tribune. Il remonte aux sources
de l'expédition de Tunisie, en commence, non
sans talent, le fastidieux historique, et raconte par
le menu les tripotages financiers.
Il accuse tour à tour M. Gambetta, les ministres
et M. Roustan. Ce sont toujours mêmes attaques
perpétuelles, qu'aucunes preuves ne viennent sou-
tenir, déductions énormes tirées d'événements sans
portée, réédition de tous les faits qui remplissent de
plusieurs mois le journal de M. Rochefort,
contes à dormir debout sur l'intervention de finan-
ciers allemands dans nos affaires, etc.
Cela dure pendant une bonne heure et demie, si
bien que l'auditoire se lasse et que l'orateur ter-
mine son discours au milieu de l'indifférence géné-
rale.
La partie comique ne devait heureusement pas
faire défaut, et c'est le citoyen Leconte, rédacteur de
la *Verité*, qui en a fourni les éléments dans un
discours baroque où il a parlé de la façon inepte dont
la guerre a été conduite, de la manière ridicule dont
on a mobilisé l'armée en disloquant les régiments ;
la seule chose qui ait été bien mobilisée, dit-il, c'est
la fièvre typhoïde qui a été envoyée de Perpignan
en Afrique.
L'assistance est de moins en moins attentive et
c'est avec un soupir de soulagement que l'on voit
monter à la tribune le citoyen Charvet, pour poser
des conclusions : tendant à la mise en accusation du
ministère, et mettant en demeure les députés de
Lyon d'appuyer cette proposition, sous peine d'être
considérés comme complices et déchus de leurs
mandats.
Une certaine de mains approuvent ; la séance est
levée et la foule se retire paisiblement.
En somme maigres résultats après tant de récla-
mes. La montagne une fois de plus n'a accouché
que d'une souris.

de MM. Blanc, Petitin, Roussiol, Guiche, Bour-
geois et Drevon, rapporteur.
Voici la liste des principaux prix :
Médailles d'or : MM. Martin, à Orléans ; Baud, à
Lyon.
Médailles de vermeil : MM. Beillard, à Anet
(Eure-et-Loir) ; Jacquemin, à Lyon.
Médailles d'argent : MM. Forgerit, à Marmande
(Lot-et-Garonne) ; Hervet, à Villeurbanne ; Hardig,
à Autun ; Béraud, à Bourg ; Hemmel, à Lyon.
Médailles de bronze : M. Marmet-Carré, à Mâcon.
Diverses autres récompenses consistent soit en
beaux livres, soit en instruments d'horlogerie, ont
été attribués à un grand nombre de jeunes gens,
parmi lesquels nous avons remarqué MM. Massard
fils, Caerifat et Mercier, tous trois horlogers à
Lyon.
L'exposition des travaux des lauréats autour de
laquelle se pressaient tous les invités a été fort re-
marquable, au dire des personnes compétentes et le
jury a hautement proclamé la perfection des
appareils qui lui ont été soumis.
Comme il convenait à une réunion d'artistes en
horlogerie, la fête s'est terminée par un dîner fort
bien réglé dans lequel le restaurateur Antoine a
fait montre de toutes ses qualités culinaires.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Lundi, 7 novembre, 31^e jour de l'année. Soleil :
lever, 6 h. 58 ; coucher, 4 h. 29. Les jours baissent de
4 minutes.
Ephémérides (1832). Arrestation de la duchesse de
Berry, à Nantes.

Par décret en date du 4 novembre, M. Siltrauch,
capitaine en premier au 14^e escadron des équipages
militaires, à Lyon, est nommé chef d'escadron en
remplacement de M. Lallement, retraité.

Le *Journal officiel* publie la note suivante :
« Beaucoup de personnes continuent à s'adresser
à M. le ministre de l'instruction publique pour sa-
voir quelle solution ont obtenues les demandes de
bourses dans les lycées et collèges qu'elles ont pré-
sentées ou recommandées.
« Toutes les bourses dont disposait M. le ministre
ont été attribuées par le décret du 10 octobre der-
nier. Il n'y a plus de fonds disponibles pour en ac-
corder des nouvelles.
« Les personnes qui ont obtenu des bourses en ont
été avisées aussitôt après la signature du décret ;
mais il est impossible de répondre à celles dont la
demande n'a pu être accueillie faute d'un crédit plus
élevé.
« En effet, le nombre des demandes de bourses s'est
élevé cette année à près de vingt mille, et la plu-
part des candidats avaient subi d'une manière satis-
faisante leur examen.
« Or le gouvernement n'a pu disposer, par le dé-
cret du 10 octobre, que de 210 bourses de lycées et
de 140 bourses de collèges. »

Le ministre de la guerre a pris la décision sui-
vante, relative à la délivrance des armes mises à la
disposition des sociétés de tir :
Mon cher général,
Une lettre collective du 26 juillet 1881, numéro 31-11,
vous a fait connaître que le dépôt de garantie à réaliser
par les sociétés de gymnastique pour les armes qui
leur sont prêtées par les magasins de l'Etat, était réduit
à 25 fr. par arme.
Cette mesure n'ayant paru devoir être équitablement
étendue aux sociétés civiles de tir, j'ai décidé, à la date
de ce jour, que ces sociétés n'auraient plus à consigner
qu'une somme de 25 francs par arme à la caisse des dé-
pôts et consignations.
Toutes les autres dispositions concernant ces sociétés,
qui sont énumérées dans la circulaire du 6 juin 1878,
n^o 39, continueront d'ailleurs, à être appliquées dans
leur forme et teneur.

On a arrêté hier soir dans un restaurant de notre
ville, rue de la République, un individu qui trouvait,
par un moyen aussi déshonné qu'ingénieux, que
manger les meilleurs plats et les plus fins desserts
sur un menu de restaurant, en payant le moins que
possible, était la solution du double problème de la
satisfaction de l'estomac et de l'épargne du numé-
raire.

Voici comment s'y prenait cet escroc : il se faisait
servir dans un bouillon un diner ou déjeuner très
copieux, très succulent, et, en prenant soin de n'être
pas vu de ses voisins, au besoin demandant où se
trouvaient les water-closet, il effaçait, sur la carte
qu'on lui avait donnée à l'entrée, les marques au
crayon de la servante, et les rétablissait aux prix de
plats moins chers. Il effaçait ainsi les plats marqués
0,60, 0,75 ou 1 fr., pour marquer au crayon des
plats marqués 0,45 ou 0,50, et faisait pour 1,50 à
2 fr. des repas qui auraient dû être payés 3 ou 4 fr.
Il agissait de même pour le vin, et, s'étant fait ser-
vir du « supérieur », ne marquait que l'ordinaire.
On faisait l'addition au comptoir, il payait et le
tour était joué.

Malheureusement pour lui, la gérante de l'établisse-
ment où ce gastronome indélicat disait hier
soir, l'avait observé, et, quand il présenta sa carte,
elle lui rappela qu'on lui avait servi tel ou tel plat
qui valait le double de ce qui était marqué.
La bonne confirma le fait. Il se troubla, et le ma-
ître de l'établissement, hélant deux gardiens de la
paix, le fit conduire au poste.
Se voyant arrêté, notre homme, un nommé Théo-
phile L..., avoua faire ce trafic depuis deux mois.
On l'a transféré à la Permanence.

Hier, dans l'après-midi, M. Louis Villard, âgé de
53 ans, corroyeur, montée du Gourguillon, a glissé
sur les escaliers de la cave d'une maison de la place
du Gouvernement et est tombé d'une façon si mal-
heureuse qu'il s'est grièvement blessé à la tête et
luxé l'épaule droite.
Après avoir été l'objet d'un premier pansement à
la pharmacie Rieaux, rue Saint-Jean, il a été con-
duit en voiture à l'Hôtel-Dieu.

L'essieu d'une voiture conduite par M. Minau-
dier, marchand de comestibles, quai Saint-Antoine,
étant venu à se rompre sur le cours d'Herbouville,
le véhicule a versé sur le côté.
La circulation des tramways a été interrompue
pendant 40 minutes. Aucun accident de personnes
à déplorer.

Des passants ont trouvé hier matin à 8 heures
divers effets d'habillement sur le bas port du quai
Claude Bernard, près du pont de la Guillotière.
Ils consistent en un pantalon, un gilet et un
tricot de laine.
On pense que le propriétaire de ces effets a cher-
ché la mort dans le fleuve.

Le nommé Alexandre C..., âgé de 27 ans, jardinier,
se procurait à bon marché, les plantes qu'il vendait
fort cher à ses clients. Il les prenait simplement,
pendant la nuit, dans le parc de la Tête d'Or.
Cet individu a été surpris hier, au moment où,
chargé de son butin, il escaladait la barrière du
parc, en face de la rue Tête-d'Or. Il a été immédia-
tement conduit à la Permanence, où il a été écroué.

Jean B..., âgé de 22 ans, manoeuvre, demeurant
rue Grôlée, essayait de vendre à vil prix quatre
coupons d'étoffes.
Les gardiens de la paix, mis au courant de ces
manoeuvres, par des personnes à qui il avait offert
ses marchandises, l'ont arrêté dans un cabaret de
la rue Dunois. Comme il n'a pu justifier la proven-
ance des étoffes, B... a été arrêté.

Une bande de souteneurs se battaient hier soir
vers minuit dans la rue de la Reine.
On entendait crier : « Arrêtez-le, arrêtez-le. »
Les gardiens de la paix sont arrivés et ont em-
menés au poste deux de ces intéressants particuliers.

Société de Géographie

La Société de Géographie de Lyon prie les lauréats de l'ex-
position de retirer leurs diplômes et médailles au siège
de la Société, quai de Retz, 25, tous les jours de 10 h.
à 2 heures.

Voici, d'après *Lyon médical*, le dernier bulletin
sanitaire de notre ville :

Cette semaine, il y a une augmentation notable dans
la mortalité, imputable aux sévices des maladies
chroniques, et plus particulièrement des lésions organi-
ques du cœur et des affections de l'appareil respiratoire ;
c'est un des premiers effets du froid humide que nous
venons de traverser.
Quant aux affections aiguës des organes de la respi-
ration, elles ne sont pas sensiblement plus fréquentes
que la semaine dernière.
Les maladies infectieuses, prises dans leur ensemble,
sont plus nombreuses. Ici des scarlatines, des rougeo-
les, des varioles, là des fièvres typhoïdes, des croupes et
des érysipèles.
Il y a des suites de couches graves, et relativement
fréquentes, si on les met en regard du chiffre de la na-
talité, descendu très-bas.
Comme maladies saisonnières, notons des affections
rhumatismales et névralgiques, des congestions et des
apoplexies cérébrales, et des méningites chez les en-
fants.
Le taux mortuaire annuel est plus élevé : 29,3 par
mille habitants ou lieu de 24,4 ; il était seulement de 21
pour la semaine correspondante de 1880.

Mortalité de Lyon (population en 1876 342,815
habitants). Pendant la semaine finissant le 29 octo-
bre 1881, on a constaté 193 décès, répartis comme
suit :

Variole.....	2	Maladies du cœur.....	15
Erysipèle.....	2	Entérite, diarrhée.....	11
Scarlatine.....	3	Dysenterie.....	1
Group.....	4	Cholérins.....	0
Fièvre typhoïde.....	5	Choléra.....	0
— magueuse.....	0	Maladies du cerveau.....	23
— catarrhale.....	0	Molle épineière.....	6
Angine couenneuse.....	0	Affect. chirurgicales.....	6
Coulucluche.....	1	— cancéreuses.....	14
Faiblesse congénit.....	4	Autr. malad. aiguës.....	10
Affec. puerpérales.....	6	— chroniques.....	18
Pneumonie.....	14	Causes accidentelles.....	2
Pléthésie.....	1	Naissances.....	140
Phthisie.....	25	Morts-nés.....	15
Catarr. pulmon. chron.....	16	Décès.....	193

Il y a eu pendant cette semaine 53 décès de plus que
de naissances.

Le costume d'un Consul américain

Dans une lettre adressée à quelqu'un de ses amis,
un diplomate russe décrit comme suit le costume
que portait le consul américain à Yeddo, lors de la
dernière revue passée par le Mikado :

« Comme nous nous y attendions tous, le con-
sul des Etats-Unis s'est distingué entre tous par
l'originalité de son accoutrement.
« Ce consul est un honorable commerçant, dé-
pourvu de tout grade militaire ; son physique n'a
rien de martial ; au contraire ; mais c'est peut-être
précisément pour cela qu'il s'était affublé d'un cos-
tume guerrier de fantaisie, dont voici les principales
beautés.

Commençons par la tête.
Le consul était coiffé d'un chapeau noir à larges
berds, comme ceux des croque-morts ou des quakers,
d'où pendait un large galon doré se terminant à
l'arrière par deux glands d'une longueur démesurée.
La redingote noire, de coupe très bourgeoise, était
entièrement brodée d'or et rehaussée çà et là par de
larges torsades en filigrane de même métal.

D'énormes épaulettes de général, des aiguillettes
d'aide-de-camp, une écharpe monumentale avec des
franges dorées aux deux extrémités, un sabre de
cavalerie, et enfin... d'énormes éperons vissés à des
soutiers vernis, complétaient ce costume d'autant
plus étrange que l'ambassadeur américain assistait
à la revue en habit noir.

On croirait lire une description du costume mi-
partie militaire, mi-partie civil, que devait porter
M. le comte de Chambord entrant dans sa bonne
ville de Paris, en 1873, après la fusion.

Variétés

Une publication intéressante

La *Revue politique et littéraire* annonce que la
correspondance de Napoléon III avec Mme Cornu,
sera décidément publiée en 1885 par les soins de M.
Renan.
Rappelons à ce propos que Mme Cornu joue un
rôle important dans les fameuses *Conversations*
avec des personnes distinguées, de M. Senior, cet
Anglais ingénieux qui notait, sans prévenir les gens,

tout ce qu'on lui disait, afin de l'imprimer plus
tard. Mme Cornu avait son franc parler et n'était
pas toujours charitable en paroles, même à l'égard
de son ami d'enfance.

Un jour, racontant que l'empereur pleurait d'un rieu
pour des infortunes dont il était témoin et restait par-
faitement indifférent à celles qui ne blessaient pas sa
vue, elle ajouta ce mot cruel : « Il a la sensibilité dans
l'œil ! »

Une autre fois (en 1832), elle parlait à M. Senior de la
conversion de Napoléon III au libéralisme, qu'elle ex-
pliquait par le goût de l'empereur pour les coups de
théâtre :
— Il adore l'imprévu, poursuivait-elle ; son grand plai-
sir est de faire ouvrir de grands yeux à l'Europe, à la
France et, par dessus tout, à ses ministres. Quant il faut
agir, il ne consulte pas ses amis, encore moins ses mi-
nistres (en quoi il a peut-être raison) ; il ne réticéit pas,
ne pèse pas le pour et le contre ; il allume un cigare et
se met à rêvasser jusqu'à ce qu'il lui vienne une idée qui
plaise à son imagination ; alors il s'en empare et se croit
inspiré.

Dans la même conversation, Mme Cornu décrivit les
accès de colère de l'empereur.
— L'empire qu'il a sur lui est vraiment surprenant. Je
l'ai vu casser son mobilier de rage, à la suite d'une con-
versation dans laquelle il n'avait donné aucun signe de
colère.

Le premier signe d'émotion, chez lui, est un gonflement
des narines. Ensuite ses yeux deviennent brillants et ses
lèvres tremblent. Sa grosse moustache est destinée à
cacher sa bouche, et à la discipliner ses yeux. La pre-
mière fois que je l'ai revu, en 1848, je lui ai demandé ce
qu'il avait aux yeux. « Rien », me répondit-il. Un jour
ou deux plus tard je le revus ; ses yeux avaient encore
un drôle d'air. Je finis par découvrir qu'il s'exerçait à
tenir les paupières à demi-fermées et à donner à ses
yeux un regard absent.

Toujours d'après Mme Cornu, l'empereur admirait
énormément Hernani, parce qu'il se reconnaissait dans
le héros de la pièce. Il s'appliquait entièrement ces
vers :

— Tu me crois peut-être
Un homme comme sont tous les autres, un être
Intelligent, qui court droit au but qu'il rêva.
Dérompe-toi. Je suis une force qui va.
Où vais-je ? Je ne sais, mais je me sens poussé
D'un souffle impétueux, d'un destin insensé.

Si parfois, haletant, j'ose tourner la tête,
Une voix me dit : Marche !

Mme Cornu, l'ayant surpris une fois le volume à la
main, lui communiqua son opinion sur la cause de son
enthousiasme pour *Hernani*. — Ah ! que vous m'avez bien
dévoté ! répliqua l'empereur.

Mme Cornu s'était brouillée avec Napoléon III au
2 décembre.

Pendant douze ans le prince ne cessa de lui faire des
avances pour obtenir une réconciliation. Il lui écrivait
continuellement.
Il trouvait le temps, au milieu des réceptions officielles
du 1^{er} janvier, de tourner un petit billet pour Mme
Cornu. Celle-ci se laisse toucher et, en 1863, il y eut une
scène d'embrassade et d'attendrissement en présence de
l'impératrice.

Les vieilles habitudes de familiarité furent renouées.
Mme Cornu devint l'hôte assidue des Tuileries et tira de
ses longs entretiens avec Napoléon III la conclusion sui-
vante, qu'elle communiqua au public avec sa charité
accoutumée :

— Sa conscience ne lui reproche rien du tout ; il est
vrai que jamais un Bonaparte n'a eu à se plaindre de sa
conscience.

C'est le cas de rappeler le mot de Gourville : « Je prie
Dieu qu'il me garde de mes amis. »

Par ces quelques anecdotes que nous empruntons
à la *Revue politique et littéraire*, on peut juger de
l'intérêt qu'aura, pour les fureteurs contemporains,
la publication des *mémoires* de Mme Cornu.

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Les ouvriers lyonnais AVIS AUX TISSEURS

Les ouvriers tisseurs travaillant pour la maison Livet
et Turge sont priés de se réunir lundi, 7 novembre, à
8 heures du soir, chez M. Payet, caetier, rue du Mail,
14.

Réunion urgente.

MARCHES DE LYON

Lyon, 5 novembre.

Grains

On a payé :
Blés du Dauphiné, 1^{er} choix, 30, 75.
Blés du Dauphiné, ordinaires, 30, 50.
Avoines de pays 1^{er} choix 21, 25 à 21, 50.
Avoines ordinaires 21.
Séigles, du Dauphiné 20 à 20, 25.
Sarrasins, 19, 25 à 19, 50.
Orges (1^{er} choix) du rayon, 22, 50.
Orges ordinaires 21.

Farines et Sons

On a payé :
Marques supérieures 57, 00 à 59, 50
Farines de commerce, Ires 54, 40 à 56, 00
Farines — rondes 53, 50 à 55, 00
Farines de boulangerie Ire 50, 00 à 52, 00
Farines rondes sur blé 55, 00 à 56, 50
Farines rondes ordinaires, 53, 50 à 55, 00
Sons de blés blancs 16, 00 à 15, 50
Gros sons de blé tendre 14, 00 à 13, 50
Recoupes de blé tendre 12, 00 à 11, 50
Fleurages blancs 17, 50 à 18, 25
— bis 15, 00 à 16, 50

Pailles et Fourrages

On a payé :
Paille de froment, 5, 25 à 5, 80
— seigle, 5, 50 à 6, 00
Foin du pays, 13, 00 à 12, 50
Foin de Bourgogne, 16, 50 à 16, 00
Luzerne 13, 00 à 13, 50
Esparcettes et trèfles, 11, 00 à 12, 00

Bestiaux

Marché de Lyon (Vaise)

Jeu, 3 novembre. — 4, 128 moutons ont été amenés, sur ce
nombre 3, 974 ont été vendus à raison de 75 à 80 fr. les
50 kilos, poids mort, octroi non compris. Vente calme.
Le même jour, 700 porcs étaient sur le marché, 630 ont
trouvé acheteur de 65 à 75 les 50 kil. poids vif, octroi
compris. Vente mauvaise.
Vendredi, 4 novembre. — 930 veaux étaient à la vente ;
tous ont été vendus de 50 à 58 les 100 kil. poids vif, octroi
compris. Vente mauvaise.
Le même jour, 558 étaient sur le nombre, 450 seule-
ment ont été vendus et ont été payés de 62 à 74 les 50 kil ;
octroi non compris. Vente mauvaise.

POMMADE DU WALLON

Nous ne saurions trop recommander cette
pommade aux personnes atteintes de *dartres*,
eczéma, *maux de jambes*, *feux au visage*
et *plaies* de toute nature ; aucune de ces ma-
ladies ne résiste à son emploi. — Prix du
pot : 1 fr. 50 : Dépôt à Lyon : Ph. Davallon
pl. St-Pierre et ph. Lemonon, pl. Perrache ; à St-
Etienne : Ph. du major Duplat, à Valbenoite.

CHOSSES & AUTRES

Locomotives chauffées au bois et au pétrole

Le chemin de fer de la mer Caspienne à Akhal-Teké est desservi par des locomotives chauffées au bois. Cette ligne passe cependant dans une zone singulièrement riche en sources de pétrole.

Dans le but de fournir cette huile minérale à toute la ligne, on va construire un chemin de fer à traction de cheval reliant la station de Balaischem à la montagne de pétrole.

La longueur de cette nouvelle voie sera de 60 verstes. Son importance est très considérable, pas autant pour le transport du pétrole, qui peut être amené plus facilement à destination par un système de conduits à ras de terre, que pour assurer le transport de tout ce qui est nécessaire pour l'exploitation du pétrole, laquelle promet de prendre une grande extension.

Disons à ce propos que d'après la *Novoje Vremia* (le Nouveau Temps) il se trouve actuellement dans les eaux de Saint-Petersbourg un vapeur de construction toute particulière venant des chantiers de Gothenbourg (Suède) et destiné au transport du pétrole sur la mer Caspienne.

Ce vapeur, le *Brahma*, appartient à la Compagnie Nobel. Sa destination toute spéciale a motivé un système de chauffage aux résidus de pétrole ainsi que des chaudières d'un type tout nouveau. Le prix de ce navire est de 157,000 roubles environ.

La révolte au couvent

Grand tapage l'autre jour au monastère de Zamfira (Roumanie).

Les nonnes s'étaient révoltées contre la supérieure, dont elles voulaient à tout prix se débarrasser, il paraît que les nonnes de ce monastère ne connaissent pas d'obstacles quand elles veulent se venger.

C'est à Zamfira également que la supérieure d'il y a quelques années fut trouvée étranglée un beau matin. L'affaire demeura entourée d'un mystère que nous ne chercherons pas à pénétrer aujourd'hui, puisque la justice n'a pas trouvé de coupable.

Mais voici le fait bien bizarre qui s'est produit ces jours derniers. Pendant la nuit, on entendit du bruit autour de la maison occupée par la supérieure. Effrayée, elle cria au voleur.

Mais le fait n'eut pas de suites fâcheuses; néanmoins, une feuille de la localité prétendit que des brigands s'étaient introduits la nuit dans le monastère.

L'enquête faite par M. Neagu, premier procureur de Prahova, a permis de constater que cette attaque nocturne avait été une manœuvre de nonnes, un simulacre de brigandage.

On n'a absolument rien volé, et les prétendues tortures n'ont point existé.

L'émigration allemande

Pendant les neuf premiers mois de la présente année, l'émigration s'est élevée à 108,370 personnes. Dans la période correspondante de l'année dernière, ce chiffre n'était monté qu'à 63,532. On comptait cette année 20,432 étrangers parmi les émigrants, tandis que l'année dernière leur nombre s'était élevé à 23,780. Il résulte de ces chiffres que le nombre des émigrants allemands a été le double de celui de l'année dernière.

Le prix des places au théâtre russe

Les théâtres russes sont loin d'être, comme en Italie, accessibles à toutes les bourses. Voici les prix des places : Au théâtre Marie, un fauteuil au premier rang coûte 72 roubles pour six représentations (environ 200 fr.); les places au paradis coûtent 40 kopecks (environ 1 fr. 60 c.); les loges à six places coûtent, pour six représentations, 150 roubles (environ 400 francs). Et personne ne se plaint!

La rose cirage

Il existe, paraît-il, aux Indes, une plante dont la culture, si elle était possible en nos climats, ferait une sérieuse concurrence aux fabricants de cirage. *Hibiscus rosa sinensis* est le nom de cette fleur. Elle dégage, quand on la presse, une sève noire, huileuse, qui, étendue et brillantée sur le cuir par la brosse, constitue un cirage végétal incomparable.

Nos lecteurs nous saurons gré de leur donner quelques pseudonymes de plusieurs de nos confrères parisiens :

Au *Figaro*, *Etincelle*, le marquis de Pont de Vez; *Quidam*, M. Ernest Daudet; *Pierre Quirou*, M. Poupard Davyl; *le Masque de fer*, Philippe Gille.

Au *Voltaire*, *Brummel-Bachawmont*, M. Gérard; *L'homme masqué*, M. Bergéat; *Scapin*, M. Delilla.

Au *Gil-Blas*, *Nestor*, M. Henry Fouquier, qui écrivait il y a quelques mois, dans ce journal sous le pseudonyme de *Rénée*; *Virgile Bonnard*, M. Louis Ullrich.

Au *Gaulois*, *Benvenuto*, *Tavernier*, *Triplet*, *Bravo*, *Sifflet*, M. M. Paul Bourget, Cartellier, Mahin, Vassy et Ordonneau.

Le Sphinx, de *l'Événement*, M. Tavernier.

Maria Colombier, du *Henry IV*, M. Jehan Soudan.

Un *Passant*, du *Rappel*, M. Gustave Rivet.

M. *Emile Blémont*, de partout, Jean Petit-Didier.

SPECTACLES DU 7 NOVEMBRE

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui, *Mireille*, opéra-comique.
Le *Maître de chapelle*, opéra-comique. — Divertissement.

Théâtre-Bellecour

Rêlèche pour répétitions générales. — Réouverture le 16 novembre 1881 pour les représentations de Mme Judic

Théâtre Delille (Cours du Midi)

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.

Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme
AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	2 0/0
A 3 mois	3 0/0
A 6 mois	4 0/0
A 1 an	4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS
AVANCES SUR TITRES

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 50 millions

Caisse de Reports

9, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 9, Lyon

Le taux alloué, par la Caisse aux déposants est de 6 50 0/0 l'an net de tous frais, pour la première quinzaine de Novembre

Les dépôts destinés à être employés en report pour la deuxième quinzaine de Novembre, seront reçus jusqu'au 18 Novembre.

Lyon, le 5 novembre 1881.

(SELS VAUVILLÉ)

(Granules) pour la Reconstitution artificielle DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES (Vals, Bourbonne, Vichy, Enayadi-Janus, Uriage, Contrexville, Bussang, Eau-Bonne, Pullina)

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 80 pour 100 d'Economie. PARIS, Vente en gros, MATHÉY LEBFL & Co, 23, rue Beauregard, LYON, Ph^o BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure (fr.)

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.
Lyon. — Imprimerie du *Républicain* au Rhône 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

RÉPARATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, agit sur toutes les maladies contagieuses : Dartres, Siphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boursiers, Rougeurs, Démangeaisons, Boutons, Gouttes, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices de sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des bains.

À Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 6.

ON DEMANDE

À louer

Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort. — n° 2287.

ON DEMANDE

À louer

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de Secours mutuels. Adresser les offres à la 112^e Société des commis et employés du commerce, 3, rue Stella.



Dépôt Général
ORLOGERIE AMÉRICAINE
Suisse et Française
de Peters Sinner, H^o
Rue Sébastopol, 84
PARIS

MONTRE métal à cylindre..... 6^{fr}
MONTRE tout argent à cylindre et rubis. 14^{fr}
MONTRE tout argent à saphir et à rubis. 14^{fr}
MONTRE tout argent pour Homme ou Dame 20^{fr}
MONTRE tout argent pour Homme ou Dame 65^{fr}
MONTRE tout argent pour Homme ou Dame 75^{fr}
Pour renseignements en second, garantie de 2 ans et expédition franco, 3^{fr} 50 en sus.
S'adresser les Prix-Courants.

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Société anonyme. Capital 100 mil. de fr
4, rue de la Paix, à Paris
Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque

CENT SIX MILLIONS de FRANCS

En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre, au prix net de 485 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés, à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial; — à la Société de Dépôts et Comptes courants; — au Crédit Lyonnais; — à la Société Générale; — à la Société Financière de Paris; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas; — à la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.



LES DOULEURS
Articulaires ou nerveuses, refroidissements, etc. etc. sont guéris promptement par le vrai bain résineux, médication sans rivale.
Rue de Vendôme, 76, Brotau

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N^{os} par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

À LOUER IMMÉDIATEMENT UN LOCAL

sis quai de l'Hôpital
Comprenant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs pièces à l'entresol.
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

Ouvrage approuvé par le Ministre de l'Instruction publique

55.000 Souscripteurs à ce jour
11.000 Souscripteurs Militaires

LA FRANCE ILLUSTRÉE

par V.-A. MALTE-BRUN **
Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale du Conseil de la Société géographique de Paris
NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ORNÉE DE :

100 Cartes et Plans coloriés
Dressés avec les plus grands soins par M. ERHARD **
L'Ouvrage complet formera 4 vol. in-4^e de 800 pages et un magnifique Atlas de cent Cartes coloriées
400 gravures texte et hors texte
Dues à l'habile crayon de M. H. Clerget **

La nouvelle édition de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, est l'œuvre la plus colossale de notre époque; elle formera l'Encyclopédie la plus complète qui ait été faite sur la France; des documents officiels et particuliers ont permis d'établir pour chaque département un tableau réel et vivant de son passé et de son présent, de ses ressources et de la place qu'il occupe sous tous les rapports dans la famille française; des statistiques de tous genres accompagnent cet ouvrage, indispensable à tous.

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît depuis le 15 Octobre 1879
75 CENTIMES LE FASCICULE AVEC CARTES
23 Départements, formant 25 Séries, ont paru à ce jour et forment le premier Volume
PRIX : Broché, 20 fr. — Relié, 25 fr. franco
Chaque Fascicule, avec Cartes coloriées, se vend séparément 75 centimes.
Il paraît 2 Fascicules par mois

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, la Souscription reste ouverte dans nos bureaux et les nouveaux Souscripteurs recevront franco tous les Fascicules parus à ce jour.

Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS. — Chez tous les Libraires et dans les GARES

LA LYONNAISE

12, Rue d'Algerie, 12.
AGENCE UNIVERSELLE
Pour l'achat et la vente de toutes marchandises, Entrepôts, Consignations, Avances, Ventes d'immeubles, Propriétés, Terrains à bâtir, Régie d'immeubles, Assurances.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
Placement d'employés intéressés, Association, Prêts et Emprunts

DIRECTEURS :
MM. Deshumbert, Rusand et C^o

NOTA. — L'Agence a des correspondants dans toutes les principales villes de France et à l'Étranger.

MAISON FONDÉE EN 1863
AGENCE DE PUBLICITÉ
V. FOURNIER
LYON --- 14, Rue Confort --- LYON

AFFICHES PEINTES SUR MUR A LYON

TARIF

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	20 fr
Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessus de cent mètres.....	5
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres.....	15
Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie de plus de cent mètres.....	10

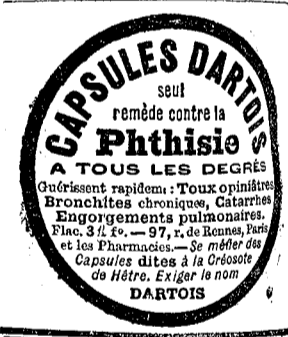
Les traités sont établis pour une durée de trois ans au moins

SOCIÉTÉ des COUPONS COMMERCIAUX

Succursale de Lyon
1, rue de la République

BONS D'ÉPARGNE

Pour 50 centimes la société des coupons commerciaux délivre un bon d'épargne remboursable à 100 fr. par voie de tirage trimestriel. Ces bons n'exigent qu'un versement annuel de 19 centimes ou 4 francs en coupons commerciaux. Si la chance vous favorise vous pouvez être remboursé à 100 fr. tout en ayant fait qu'un versement très minime. Pour tous renseignements et prospectus s'adresser à la succursale de Lyon, 1, rue de la République.



CAPSULES DARTOIS
seul remède contre la Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Guérissent rapidement : Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires.
Flac. 3 fr. — 97, rue de Rennes, Paris et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Croisette de Hétre. Exiger le nom DARTOIS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des Banques Départementales

62, Rue de Provence, PARIS
Adresse gratuitement à toute personne qui en fait la demande, sa

CIRCULAIRE FINANCIÈRE

dont les renseignements ont enrichi sa clientèle

16 pages
de texte
COURS DE TOUTES LES VALEURS
Liste
95,000 Abonnés
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
ORGANE
PAR AN
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVYÉ GRATUITEMENT
pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur